



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

## Le Conseil scientifique

### **Composition**

Le Conseil scientifique est composé de dix personnalités qualifiées dans le domaine de la recherche en matière de jeunesse, de formation, d'insertion des jeunes et d'expérimentations sociales, nommées pour trois ans, ou renouvelées en cas d'empêchement définitif, par le ministre de la Jeunesse.

- Marc GURGAND
- Matthieu ANGOTTI
- Florence LEFRESNE
- Yannick L'HORTY
- Alberto LOPEZ
- Hélène GARNER-MOYER
- Dominique GOUX
- Philippe ZAMORA
- Patricia LONCLE
- Patrick SILLARD

Son Président, Marc Gurgand, est nommé parmi ses membres par le ministre de la Jeunesse.

.

---

### **Fonctionnement**

Le Conseil scientifique se réunit, sur convocation du ministre de la Jeunesse ou de son représentant, au moins 4 fois par an et autant que de besoin.

Chaque membre du Conseil scientifique bénéficie d'une voix délibérative. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

---

### **Missions**

Il émet des avis et fait des recommandations méthodologiques concernant les évaluations menées dans le cadre des appels à projets ou en dehors.

Au moins un de ses membres est désigné par le Conseil de gestion pour faire partie des jurys de sélection des projets et sur proposition de celui-ci, intervenir pour appuyer sur le plan de l'évaluation tout projet considéré comme prometteur mais insuffisamment évalué.

Dans le cadre d'un rapport annuel, il donne son avis sur la qualité scientifique et la pertinence des évaluations des projets mis en œuvre avec le soutien du Fonds.